



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°542) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE BERLIOZ A
L'ASSOCIATION « CLAUDE WILD
PRODUCTIONS » A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° AU-18-317
EN DATE DU 22 OCTOBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SÉGURET, 6^{ème} Ajointe au Maire ;

VU la demande de la Société « Claude Wild productions » représentée par son gérant, Monsieur Claude WILD, domiciliée 152 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, d'organiser des répétitions, le mercredi 5 et le vendredi 7 septembre de 9 h à 17 h et le vendredi 26 octobre et le samedi 27 octobre 2018 de 10 h à 17 h dans la salle Berlioz ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec la Société « Claude Wild productions » représentée par son gérant, Monsieur Claude WILD, domiciliée 152 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, une convention de location de salle, pour un montant de 414,50 € TTC (quatre cent quatorze euros et cinquante centimes) pour les frais de location, afin d'organiser des répétitions, le mercredi 5 et le vendredi 7 septembre de 9 h à 17 h et le vendredi 26 octobre et le samedi 27 octobre 2018 de 10 h à 17 h dans la salle Berlioz ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET